

admettre trois Dieux, Arius fut forcé de soutenir que le Fils n'est point éternel ni engendré de la substance de Dieu, mais tiré du néant; qu'il est par conséquent au nombre des créatures, et qu'il a eu un commencement comme toutes choses; d'où il suit que le Fils n'est pas proprement Dieu, ni Fils de Dieu par sa nature, mais seulement par adoption.

Arius ne professa pas d'abord ouvertement les conséquences révoltantes de sa propre doctrine; il se contenta de la répandre et de la développer dans les entretiens particuliers; et comme il ne manquait pas d'instruction, ni surtout d'adresse et d'activité, et que, d'ailleurs, il n'est point de doctrine, quelque extravagante qu'elle soit, qui ne trouve des défenseurs, les propositions d'Arius, tout impies qu'elles étaient, trouvèrent des partisans, amateurs de la nouveauté et prévenus en sa faveur. Dès qu'il eut trouvé des sectateurs, cet hypocrite n'hésita plus à prêcher publiquement ses erreurs. Saint Alexandre, quelque horreur qu'il eût de ces impiétés, essaya d'abord de le ramener à la foi par des avertissements charitables, et dans l'espoir de l'éclairer il proposa deux conférences où il permit à cet hérésiarque d'exposer et de défendre la doctrine. Mais comme elles n'eurent pas le résultat qu'il en attendait, il prit enfin le parti de condamner Arius et ses partisans; et il les excommunia pour la première fois dans une assemblée de son clergé (1).

N° 62.

II^e CONCILE D'ALEXANDRIE.

(ALEXANDINUM II.)

(L'an 521.) — L'hérésie d'Arius s'était renfermée, à sa naissance, dans la ville d'Alexandrie; mais devenue plus fière et plus entreprenante, à mesure que le nombre de ses sectateurs augmentait, elle envahit l'Égypte, la Haute-Thébaïde, la Libye, et de là toutes les provinces d'Orient. Effrayé de ses rapides progrès, saint Alexandre reconnut enfin que la douceur et la raison sont impuissantes pour ramener un hérésiarque à la vérité; et comme dans ce péril imminent la voix de l'Église pouvait arrêter bien des fidèles prêts à tomber dans l'erreur, il tint un concile à Alexandrie, des évêques de l'Égypte, de la Thébaïde et de la Libye, qui s'y rendirent au nombre de cent environ, avec un grand nombre de prêtres. Arius appelé y comparut; et pour la première fois y fut interrogé juridiquement sur sa doctrine et sur sa foi. Cet impie,

(1) Théodoret, *Hist. eccl.*, lib. 1. — Saint Epiphane, *Heres.* 69. — Socrate, *Hist. eccl.*, lib. 1, cap. 5, 6, 9, 25.—Sonninène, *Hist. eccl.*, lib. 1, cap. 15.—Gélaste de Crique, *Hist. concilii Niceni*, lib. 11, cap. 1.

loin de reconnaître ses erreurs et de les désavouer, exposa, au contraire, sans déguisement, et soutint avec impudence tous les blasphèmes dont on l'accusait; il en ajouta même de nouveaux qui firent horreur à toute l'assemblée. « Le Verbe n'est point Dieu de sa nature, dit-il, mais une créature tirée du néant, sujette au changement et capable de péché comme toutes les autres. » Ces impiétés et beaucoup d'autres parurent si abominables aux Pères du concile, qu'ils frappèrent anathème Arius et ses sectateurs d'anathème, après l'avoir déposé, et les déclarèrent séparés de l'Église et de la foi catholiques (1).

On croit que ce fut dans ce concile qu'Arius interrogé par un évêque si le Verbe de Dieu pouvait changer comme le Diable avait changé, il n'eut pas honte de répondre qu'il le pouvait, parce qu'il était d'une nature sujette au changement (2).

N° 63.

* CONCILE DE BITHYNIE.

(BITHYNIENSE.)

(L'an 521.) — Après l'anathème prononcé contre Arius et ses partisans par les Pères du concile d'Alexandrie, cet hérésiarque se retira dans la Palestine, où, par ses intrigues, il trouva des protecteurs parmi les évêques de cette province. De ce nombre furent Eusèbe de Césarée, Paulin de Tyr, Patrophile de Scythopolis, Aélius de Lydda; Théodote de Laodicée en Syrie, Athanase d'Anazarbe en Cilicie, Grégoire de Béryte, Narcisse de Néroniade en Cilicie, Ménophauc d'Éphèse, Théognis de Nicée, Maris de Calcédoine, se déclarèrent également en sa faveur (3). Mais un des évêques qui prirent avec le plus de zèle la défense de sa doctrine, fut Eusèbe, évêque de Nicomédie, dont il avait été le disciple sous un Lucien, que plusieurs historiens croient être le célèbre martyr de ce nom, prêtre d'Antioche. Cet Eusèbe, qui joua plus tard un si grand rôle dans l'arianisme, avait été d'abord évêque de Béryte, d'où il s'était fait transférer à Nicomédie, en Bithynie, résidence ordinaire des empereurs d'Orient. Son ambition et sa jalousie contre le saint évêque d'Alexandrie, dont il cherchait à contrebalancer l'autorité, le

(1) Saint Epiphane, *Heres.* 68. — Socrate, *Hist.*, lib. 1, cap. 6. — Saint Athanase, *Epistola ad episcopos Egypti*. — Sozomène, *Hist.*, lib. 1, cap. 15. — Il se tint plusieurs autres conciles en Égypte contre Arius; mais les historiens ne nous font connaître ni leurs décisions ni même les lieux où ils furent assemblés.

(2) Socrate, *Hist.*, lib. 1, cap. 5. — Tillæmont, *Mémoires*, t. VI.

(3) Théodoret, *Hist. eccl.*, lib. 1, cap. 3.

portèrent à prendre l'hérésie sous sa protection et à défendre ouvertement sa cause et sa doctrine.

Informé des intrigues d'Arius et de la protection qu'il trouvait auprès d'Eusèbe de Nicomédie, saint Alexandre écrivit une lettre circulaire à tous les évêques de l'Église catholique, pour les prier de se réunir contre les faux rapports qui pourraient leur être faits par les hérétiques (1).

De son côté, Arius ne négligeait rien pour augmenter le nombre de ses partisans. Il composa plusieurs cantiques, plus dignes d'un bouffon que d'un prêtre, sur l'air des chansons obscènes de Sotade, afin d'insinuer plus facilement les erreurs dans l'esprit des personnes même les plus ignorantes; et comme l'excommunication prononcée contre lui l'empêchait d'obtenir la communion de tous les évêques sincèrement catholiques, et nuisait par conséquent à la propagation de sa doctrine, il ne cessait d'intriguer en même temps pour faire lever l'anathème foudroyant du concile d'Alexandrie. Il écrivit plusieurs fois au patriarche saint Alexandre pour solliciter cette grâce; mais bien loin de rétracter ou de déguiser ses erreurs, il eut l'impudente effronterie de les attribuer à ce prélat et de paraître en quelque sorte se glorifier de les avoir apprises de lui (2). Voici l'une de ces lettres; il est important de la rapporter tout entière, parce qu'elle renferme la profession de foi d'Arius.

« Au bienheureux pape Alexandre, notre évêque, les prêtres et les diacres, salut en Notre-Seigneur.

« Voici, bienheureux Père, la foi que nous avons reçue de nos ancêtres, et que nous avons apprise de vous. Nous reconnaissons un Dieu, seul non engendré, seul éternel, seul sans principe, seul véritable, seul immortel, seul sage, seul bon, seul puissant, juge de tous, qui conduit et gouverne tout, immuable, inaltérable, juste et bon, le même Dieu de la Loi des prophètes et du Nouveau Testament, qui a engendré son Fils avant les temps des siècles, par qui il a fait les siècles mêmes et toutes les autres créatures.

« Nous confessions qu'il l'a engendré, non en apparence seulement, mais en effet et en vérité; qu'il lui a donné l'être par sa propre volonté, et l'a rendu immuable et inaltérable; qu'il est sa créature parfaite, mais non comme une des autres créatures; qu'il est son Fils, mais non comme un de ses autres Fils; qu'il n'est pas sorti du Père par émission, comme Valentin l'a enseigné; qu'il n'est pas, comme Manès l'a inventé, une partie consubstantielle au Père, ni comme l'a imaginé Sabellius,

(1) Sozomène, *Hist. eccl.*, lib. 1, cap. 15. — Théodoret, *Hist. eccl.*, lib. 1, cap. 3 et 4. — Saint Epiphane, *Hæres.* 69. — Saint Athanase, *De Synodis*.

(2) Saint Athanase, *De Synodis*. — Saint Epiphane, *Hæres.* 69.

qui, divisant l'unité, a dit qu'il est Fils et Père tout ensemble, ni comme l'a rêvé Hiéracas, une lampe qui tire sa lumière d'une autre lampe, ou un flambeau partagé en deux; qu'il n'a pas été engendré et créé Fils par une nouvelle création postérieure à son être. Vous-même, bienheureux Père, avez souvent condamné, au milieu de l'Église et dans l'assemblée des prêtres, ceux qui introduisaient ces erreurs.

« Mais nous disons qu'il a été créé par la vertu de Dieu, avant les temps et avant les siècles; qu'il a reçu du Père la vie, l'être et la gloire, que le Père lui a conférés en même temps; car le Père en lui donnant la possession de toutes choses, ne s'est pas privé de ce qu'il a en lui-même comme non engendré. Il est la source de tout; en sorte qu'il y a trois hypostases, le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Dieu étant la cause de tout, est seul sans principe.

« Le Fils engendré hors le temps par le Père, créé et fondé avant les siècles, n'était pas avant que d'être engendré; mais il subsiste par le Père, seul engendré hors le temps avant toutes choses. Il n'est pas éternel, ni coéternel au Père, ou non engendré comme lui, et il n'a pas l'être en même temps que son Père, comme quelques-uns disent des choses relatives, introduisant deux principes non engendrés. Mais comme l'unité est le principe de tout, ainsi Dieu est avant toutes choses. C'est pourquoi il est aussi avant le Fils, comme vous nous l'avez enseigné, prêchant au milieu de l'Église. Donc, en tant qu'il tient de Dieu l'être, la gloire et la vie, et qu'il en a reçu toutes choses, c'est ainsi que Dieu est son principe; car il le précède puisqu'il est son Dieu et qu'il lui a donné l'être.

« Si nous pronons ces expressions : *Je vous ai engendré de mon sein; je suis sorti de mon Père et je viens* (1), dans les sens que quelques-uns leur donnent, comme si elles marquaient une portion consubstantielle, ou une émission de substance, il s'ensuivra nécessairement que le Père est un être composé, divisible et muable; il s'ensuivra encore que Dieu, qui est incorporel, est un corps sujet à toutes les infirmités de la nature corporelle. Nous souhaitons, bienheureux Père, que vous vous portiez bien dans le Seigneur. » Six prêtres, six diacres et deux évêques souscrivirent à cette règle.

Saint Alexandre ne répondit pas à la profession de foi d'Arius; mais il écrivit aux évêques orthodoxes de son patriarcat et à ceux de diverses provinces, pour confirmer l'avis qu'il leur avait déjà donné de la sentence d'excommunication fulminée par le concile d'Alexandrie contre

(1) Psaume 119, v. 3. — Saint Jean, *Évangile*, ch. xvi, v. 28.

Arius et ses sectateurs. « L'ambition et l'intérêt, dit le saint patriarche (1), ont accoutumé de porter les méchants à briguer le gouvernement des grandes églises, en même temps que sous divers prétextes ils attaquent l'Église même dans la religion. Possédés du démon, ils se portent avec fureur vers le plaisir, qui fait l'objet de leur passion. Ils renoncent à toute sorte de sentiments de piété, et n'ont aucune crainte des jugements de Dieu. L'expérience que j'en fais m'oblige à vous en donner avis, afin que vous évitiez ces sortes de gens, et que vous preniez garde que ni eux ni aucun de leur secte n'aient la hardiesse d'entrer dans vos paroisses. Ces imposteurs savent l'art de dissimuler et de surprendre la bonne foi des personnes simples par des lettres séduisantes et remplies de mensonges.

« Arius et Achillas ont depuis peu formé une conspiration, et donné un exemple beaucoup plus pernicieux que ne l'a fait l'ambitieux Colluthus, qu'ils ont voulu imiter. Colluthus, qui les condamne, semble avoir quelque prétexte dans sa malheureuse entreprise. Arius et Achillas, voyant le trafic que celui-ci faisait des choses saintes, ont aussi voulu secouer le joug de l'Église. Ils se sont bâti des cavernes de voleurs, où ils tiennent de fréquentes assemblées, et où ils inventent nuit et jour les calomnies qu'ils font contre Jésus-Christ et contre nous. Ils censurent toute la doctrine des apôtres, et, à l'exemple des perfides juifs, ils se préparent à combattre la divinité de Jésus-Christ notre Sauveur, et à faire voir qu'il n'a rien au-dessus du reste des hommes. Dans ce dessein, ils ramassent tout ce qu'il y a dans l'Écriture-Sainte touchant le mystère de son incarnation et de l'abaissement auquel il a bien voulu se soumettre pour l'amour de nous; ils s'en servent pour appuyer les impiétés qu'ils débitent dans leurs prédications, et corrompent les passages où il est parlé de sa divinité éternelle et de la gloire ineffable qu'il possède dans le sein de son Père. Ils confirment les sentiments que les gentils et les juifs ont de Jésus-Christ; et pour mériter leur approbation, ils s'étudient à les imiter dans toutes les railleries qu'ils font contre nous. Ils excitent chaque jour des séditions, des persécutions contre nous. Tantôt ils nous traduisent devant les tribunaux de la justice, en employant des femmes débauchées qu'ils ont séduites. Tantôt ils déshonorent la religion chrétienne par les scandales que donnent les

(1) Théodoret, *Hist. eccl.*, lib. 1, cap. 4, nous a conservé cette excellente pièce, que Cassiodore et Nicéphore ont insérée dans leurs histoires. Quelques-uns prétendent que cette lettre fut adressée à Alexandre de Byzance (de Constantinople), d'autres soutiennent que ce fut une lettre circulaire adressée à tous les évêques de la Thrace et peut-être à tous les évêques de la Chrétienté.

jeunes filles de leur cabale, qu'ils font courir sans aucune honte par toutes les rues de la ville. Ils ont porté leur attentat jusqu'à mettre en pièces la tunique de Jésus-Christ, cette tunique sans couture et d'un seul tissu, que ses bourreaux eux-mêmes avaient épargnée.

« Nous avons appris un peu tard le dérèglement de leur vie et leurs entreprises criminelles, parce qu'ils ont pris un soin particulier de nous les cacher; mais dès que nous en avons été informés, nous qui faisons profession d'adorer la divinité de Jésus-Christ, nous les avons retranchés de l'Église d'un consentement unanime. Depuis ce temps-là, ils ont couru de toutes parts pour cabaler contre nous. Ils se sont adressés aux évêques qui suivent notre doctrine, sous prétexte de les supplier de faire leur paix, mais uniquement pour tâcher, par la douceur de leurs paroles, de les infecter de leurs erreurs. Ils en ont extorqué de longues lettres qu'ils lisent à ceux qu'ils ont séduits, pour les tenir dans l'état d'impénitence où ils sont et les accoutumer à l'impiété, par cette considération qu'il y a des évêques qui professent la même foi. Ils n'ont garde de leur avouer la mauvaise doctrine qu'ils ont enseignée, ni la vie déréglée qu'ils ont menée parmi nous, les deux véritables causes qui nous ont obligés à les chasser; mais, ou ils ne leur en parlent point, ou ils les leur déguisent par des discours et par des écrits artificieux. Pour engager les personnes simples dans leurs erreurs, ils cachent le poison sous des paroles pleines de douceur, et qui n'ont que l'apparence de la vérité. Ils ne laissent passer aucune occasion de nous noircir par leurs calomnies. Cet artifice a été cause que quelques-uns ont signé leurs lettres, et qu'ils les ont reçues eux-mêmes à leur communion. Mais nous pouvons dire que ceux de nos collègues qui ont été si téméraires ont donné une grande atteinte à leur réputation, puisqu'ils ont violé les canons des apôtres (1), et favorisé les efforts diaboliques que des impies font contre Jésus-Christ.

« Ces désordres m'ont fait résoudre, mes très-chers frères, à vous donner incessamment avis de l'infidélité de ceux qui disent : Il a été un temps que le Fils de Dieu n'était pas; il a été après n'avoir pas été auparavant; et quand il a été fait, il a été fait et il est né comme tous les autres hommes; parce que, disent-ils, comprenant dans une même masse le Fils de Dieu même et toutes les créatures, tant celles qui ont de la raison que celles qui n'en ont point, Dieu a fait toutes choses de rien. Ils ajoutent ensuite que le Fils est naturellement sujet à changer et capable du bien et du mal. Par cette supposition, que le Fils de Dieu a été fait

(1) Voir le 33^e canon.

de rien, ils ruinent les passages de l'Écriture-Sainte qui établissent l'éternité, l'immuabilité et la divinité de la gèssence du Verbe, qui est Jésus-Christ.

« Nous pouvons nous-mêmes, disent ces scélérats, devenir fils de Dieu aussi bien que lui; car il est écrit : *J'ai engendré des enfants et je les ai élevés*; mais quand on leur oppose les paroles qui suivent : *et après cela, ils m'ont méprisé*, ce qui ne peut pas se dire du Sauveur, qui de sa nature est immuable, ils renoncent à tous les sentiments de religion, et répondent que Dieu ayant prévu que ce Fils ne le méprisera point, l'a choisi entre toutes les créatures; que ce choix n'est pas un effet de quelque qualité naturelle qui le distingue du reste de ses enfants; car Dieu, disent-ils, n'a point de fils naturel; qu'il n'est pas non plus une suite de quelque propriété d'excellence qui l'approche de lui; mais que le Père a choisi le Fils en vue du soin particulier que ce Fils devait prendre, quoique sujet au changement, de se détourner du mal et de s'attacher constamment au bien. De sorte que si Paul ou Pierre avaient eu le même soin, leur filiation serait égale à la sienne.

« Pour établir cette doctrine extravagante, ils abusent des divines Écritures, et se servent de ces paroles du psame où le Prophète, parlant de Jésus-Christ, dit : *Vous avez aimé la justice et haï l'iniquité, c'est pourquoi le Seigneur votre Dieu vous a sacré d'une huile de joie d'une manière plus excellente que tous ceux qui participent à votre gloire* (1).

« Saint Jean l'Évangéliste nous enseigne assez clairement que le Fils de Dieu n'a pas été fait de rien, et qu'il n'y a jamais eu de temps auquel il ne fut point, quand il écrit en parlant de lui : *C'est le Fils unique qui est dans le sein du Père*. En effet, ce divin Maître, pour nous apprendre que le Fils et le Père sont inséparables, a dit que le Fils est dans le sein du Père, et pour nous faire voir que le Verbe de Dieu n'est point compté parmi les créatures qui ont été faites de rien, le même Évangéliste ajoute que toutes choses ont été faites par lui, et il exprime clairement son hypostase particulière par ces paroles : *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était avec Dieu. Toutes choses ont été faites par lui, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui*. Mais si toutes choses ont été faites par lui, comment se peut-il faire qu'il y ait en un temps auquel celui qui a donné l'être à toutes les créatures ne l'ait pas eu lui-même? On ne saurait comprendre que le Verbe qui crée soit de la même nature que la chose qu'il crée. En effet, il était au commencement; toutes choses ont été faites par lui, et il les a créées de rien. Ce qui était avant

(1) Psame 44.

toutes choses paraît fort différent et fort éloigné de ce qui a été fait de rien. Tout cela fait voir qu'il n'y a point de distance entre le Père et le Fils, et que l'esprit ne saurait même concevoir qu'il y en ait aucune. Or, que le monde ait été créé de rien, cela fait voir qu'il a été fait dans le temps, puisque toutes choses ont reçu l'être du Père par le Fils. Saint Jean, considérant donc la subsistance antérieure du Verbe de Dieu au-dessus de la capacité de tous les esprits créés, n'a pas voulu parler de sa génération et de sa production, de peur d'être obligé de se servir des mêmes termes pour exprimer la production de l'ouvrier et celle de l'ouvrage. Ce n'est pas que le Fils ne soit engendré; car il n'y a que le Père qui ne le soit point; mais c'est que la manière ineffable dont le Fils de Dieu est produit surpasse la connaissance des évangélistes et l'intelligence même des anges. C'est pourquoi ceux qui sont assez téméraires pour porter jusque-là leurs raisonnements, ne méritent point, selon moi, d'être mis au nombre des personnes de piété, puisqu'ils refusent de suivre l'avis du Sage : *Ne cherchez point ce qui est au-dessus de vous, et ne tentez point de pénétrer ce qui surpasse vos forces* (1). Car, si la connaissance de plusieurs autres choses bien moindres que celle-ci est au-dessus de l'esprit de l'homme, par exemple, ce que dit saint Paul, que *l'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, et le cœur de l'homme n'a jamais conçu ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment* (2); ce que dit Abraham du nombre des étoiles *qu'on ne saurait compter* (3); ce que nous lisons encore ailleurs : *Qui a compté le sable de la mer et les gouttes de la pluie* (4)? si, dis-je, ces connaissances passent les forces de l'esprit humain, se pourra-t-il trouver une personne raisonnable qui entreprenne de pénétrer dans le mystère de la subsistance du Verbe de Dieu, de laquelle un prophète dit : *Qui racontera sa génération* (5)? Notre Sauveur, pour favoriser ses apôtres, qu'il a établis comme les colonnes du monde chrétien, a bien voulu les décharger du soin de rechercher cette sorte de connaissance. C'est pour cela qu'il leur a dit que ce divin mystère était au-dessus de la portée de leur esprit, et réservé au Père seul. *Nul, dit-il, ne connaît le Fils, que le Père; comme nul ne connaît le Père, que le Fils* (6). Et c'est, à mon sens, de cela même que parle le Père, quand il dit : *Mon secret est pour moi* (7).

(1) *Eccles.*, ch. III.

(2) *I^{re} Epître aux Corinthiens*, ch. II.

(3) *Genèse*, ch. XV.

(4) *Eccles.*, ch. I.

(5) *Isaie*, ch. XLV.

(6) *Saint Matthieu, Évangile*, ch. XI.

(7) *Isaie*, ch. XXIV.

« Au reste, que ce soit une folie extrême d'imaginer que le Fils a été fait de rien, et que la production de sa substance est temporelle; ces paroles qu'ils avancent : *Fait de rien*, le marquent manifestement, quoique ces stupides n'en comprennent pas l'extravagance. Car enfin, il faut nécessairement qu'ils entendent ces paroles, *il n'était point*, ou d'un temps déterminé, ou de quelque espace indéterminé compris dans l'étendue des siècles. Or, s'il est vrai que toutes choses ont été faites par lui, il est évident que tous les siècles, tous les temps, tous les espaces et le temps même déterminé ou indéterminé, dans lesquels ce qu'ils entendent par ces paroles, *il n'était point*, est compris; que tout cela, dis-je, a été fait par lui. N'est-il donc pas ridicule de dire qu'il y a eu un temps auquel celui qui a fait et les temps, et les siècles, et leurs moments favorables dans lesquels est renfermé l'espace auquel on prétend qu'il n'était point, n'était pas lui-même? Car on ne saurait soutenir raisonnablement, et sans marquer une ignorance extrême, que le principe d'une chose ait une origine postérieure à celle de son effet. Selon leur sentiment, l'espace du temps auquel ils prétendent que le Fils n'était point engendré par le Père, a donc précédé la sagesse divine qui a créé toutes choses, et ils démentent l'Écriture-Sainte qui déclare par la bouche de saint Paul qu'il est né avant toutes les créatures (1). Le même Apôtre, parlant encore de lui, dit en termes également clairs et magnifiques, que Dieu l'a établi héritier de toutes choses et qu'il a fait les siècles par lui (2); et ailleurs : tout a été créé par lui dans le ciel et dans la terre; les choses visibles et les invisibles; les Principautés, les Puissances, les Dominations, les Trônes, tout a été créé par lui et pour lui, et il est avant toutes choses (3).

« La supposition qu'ils font, que le Fils a été créé de rien, est donc manifestement remplie d'impiété; il faut nécessairement avouer que le Père a été toujours Père; car le Père est Père par l'existence actuelle de son Fils, par lequel il est appelé Père. Or, le Fils étant toujours actuellement existant, le Père est toujours Père d'une manière très-parfaite, et il ne lui manque rien pour la perfection de cette qualité. Il n'a engendré son Fils unique, ni dans le temps, ni dans aucun intervalle de temps, ni du néant. N'est-ce pas une impiété de dire, qu'il y ait eu un temps auquel la sagesse de Dieu n'ait point été; cette sagesse qui dit d'elle-même : *J'étais avec lui, et je réglais avec lui toutes choses*;

(1) *Épître aux Coloss.*, ch. i.(2) *Épître aux Hébreux*, ch. i.(3) *Épître aux Coloss.*, ch. i.

j'étais avec lui, et j'étais l'objet de sa joie (1)? N'est-ce pas aussi une impiété de dire que la puissance de Dieu n'a pas toujours été, ou qu'il y a eu un temps que son Verbe était imparfait, et de nier les autres notions qui expriment la filiation de ce Verbe et la paternité et son Père? Celui qui nie l'existence de la splendeur de la gloire, détruit en même temps la source de la lumière d'où procède la splendeur. Si l'image de Dieu n'a pas toujours été, il est clair que celui dont elle est l'image n'a pas non plus été toujours. Si le Fils n'a pas été toujours la figure de la substance de Dieu, il s'ensuit que celui qui est parfaitement exprimé par cette figure, n'a pas toujours été lui-même. D'où il paraît manifestement que la filiation de notre Sauveur n'a rien de commun avec la filiation du reste des créatures. Car comme par une excellence tout à fait singulière, sa substance ineffable est au-dessus de toutes les créatures à qui il a donné l'être; de même sa filiation, qui est, aussi bien que la paternité, d'une nature divine, surpasse par une excellence qu'on ne saurait exprimer la filiation de tous les enfants adoptifs du Père. Il est d'une nature immuable, il est infiniment parfait et il n'a besoin de rien; au lieu que les autres, sujets comme ils sont au changement, et capables de se tourner au bien et au mal, ont besoin de son secours. Quel progrès pourrait faire la sagesse de Dieu? Que pourrait apprendre la vérité ou le Verbe de Dieu? Quel surcroît de vigueur ou de clarté pourrait recevoir la vie et la lumière éternelle? Que si cela est ainsi, combien est-il plus absurde de dire, qu'il y ait eu un temps, auquel la sagesse ait été capable de folie; auquel la puissance de Dieu ait été accompagnée de faiblesse; auquel la raison ait été obscurcie par de faux raisonnements; auquel les ténèbres aient été mêlées avec la lumière même? L'Apôtre ne dit-il pas pour cette raison : *Quel commerce peut-il y avoir entre la lumière et les ténèbres; ou quel accord entre Jésus-Christ et Bélial* (2)? Salomon ne dit-il pas encore qu'il est impossible de reconnaître la trace du serpent sur la pierre (5), qui, selon saint Paul, est Jésus-Christ?

« Mais à l'égard des hommes et des anges, qui sont ses créatures, ils ont reçu la bénédiction pour croître en s'exerçant à la pratique de la vertu, et les commandements de la Loi pour éviter le péché. C'est pourquoi Notre-Seigneur étant le Fils naturel du Père est adoré par les anges et par les autres hommes. Mais ceux-ci ayant quitté l'esprit de servitude, et ayant reçu l'esprit d'adoration pour récompense de leurs belles actions et des progrès qu'ils ont faits dans la vertu, deviennent par la grâce

(1) *Proverbes*, ch. viii.(2) *1^{re} Épître aux Corinthiens*, ch. vi.(3) *Proverbes*, ch. xxx.

du Fils naturel les enfants adoptifs. Saint Paul explique très-clairement cette filiation véritable, propre, naturelle et excellente, lorsqu'il parle de Dieu en ces termes : *Il n'a pas épargné son propre Fils, mais il l'a livré à la mort pour nous* (1). Ces paroles de l'Apôtre nous font voir que nous ne sommes pas les enfants naturels du Père; il ne l'appelle propre Fils, que pour le distinguer de ceux qui ne le sont pas; nous lisons encore dans l'Évangile : *C'est mon Fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis toute mon affection* (2). Et le Sauveur dit, en parlant de lui-même : *Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon Fils* (3). Il exprime clairement par ces termes sa qualité de Fils, et il marque en même temps qu'elle ne convient qu'à lui. Et ces paroles : *Je vous ai engendré de mon sein avant l'aurore* (4), ne font-elles pas voir qu'il a été engendré naturellement du Père, et que cette filiation n'est pas un effet des soins qu'il a pris de s'avancer dans la vertu, et des progrès qu'il a faits, mais un avantage singulier de la nature? De là vient que le Fils unique du Père ne peut point perdre sa qualité de Fils; au lieu qu'il paraît par l'Écriture-Sainte que l'adoption des créatures raisonnables n'est pas une qualité qu'elles aient de leur nature, mais un effet de leur probité et de la libéralité de Dieu, et que par conséquent elles peuvent la perdre. *Les enfants de Dieu*, dit Moïse, *voquant les filles des hommes, les prirent pour leurs femmes* (5). Dieu a dit aussi par Isaïe : *J'ai engendré des enfants, et je les ai élevés, et après cela ils m'ont méprisé* (6).

Je laisse, mes très-chers frères, plusieurs autres choses que je pourrais ajouter ici, parce que je craindrais de manquer contre la bienséance, si j'usais de plus longs discours pour avertir des docteurs qui sont dans les mêmes sentiments que nous. Vous avez été enseignés de Dieu même, et vous n'ignorez pas que la doctrine qui s'est élevée depuis peu de temps contre l'Église, n'est autre chose que ce qu'Ebion (7) et Artemas (8) avaient déjà enseigné, et qu'une imitation de Paul de Samosate, qui

(1) *Épître aux Romains*, ch. VIII.

(2) *Saint Matthieu*, ch. III.

(3) *Psautre 2*.

(4) *Psautre 109*.

(5) *Genèse*, ch. VI.

(6) *Idem*, ch. II.

(7) Ebion, qui vivait sur la fin du 1^{er} siècle, soutenait que le Fils de Dieu n'était qu'un pur homme, qu'il avait été engendré d'un père et d'une mère, qu'il était né comme les autres, et qu'il ne s'était distingué que par sa vertu.

(8) Artemas, que d'autres appellent Artemon, enseigna vers la fin du 1^{er} siècle que Jésus-Christ avait été, à la vérité, conçu par l'opération du Saint-Esprit et dans le sein d'une vierge; mais qu'il n'était qu'un pur homme, à qui cet hérétique donnait seulement quelques titres d'excellence et de mérite par dessus les prophètes.

a été retranché de l'Église par le jugement de tous les évêques assemblés à Antioche dans un concile. Lucien, qui lui succéda, demeura longtemps séparé de l'Église durant le siège de trois évêques. Ceux qui ont suivi les erreurs de ces impies, et qui disent que le Fils de Dieu a été tiré du néant, savoir Arius, Achillas et le reste de leur détestable cabale, sont sortis d'eux comme leurs rejetons cachés, et se sont élevés parmi nous. Ce qui les a animés à porter leurs excès plus loin, c'est l'approbation que leur donnent trois évêques de Syrie qu'on a ordonnés, je ne sais comment, et dont la cause vous doit être réservée. Ils savent fort bien les passages de l'Écriture qui regardent la passion de notre Sauveur, ses humiliations, son anéantissement, sa pauvreté et toutes les misères dont il s'est chargé pour l'amour de nous, et ils s'en servent pour combattre sa divinité éternelle. Mais ils oublient ceux qui marquent sa gloire naturelle, la noblesse de sa naissance et sa demeure dans le sein du Père. Par exemple celui-ci : *Mon Père et moi sommes une même chose* (1); paroles que le Seigneur a dites, non pas pour marquer qu'il est lui-même le Père, ni pour faire voir que la nature du Père et celle du Fils ne font qu'une personne, mais pour nous apprendre que le Fils est une expression fidèle du Père; qu'il a de sa nature une entière ressemblance avec lui; qu'il est son image parfaite, et une copie achevée de ce divin original. A l'occasion de ces paroles, Philippe ayant témoigné le désir qu'il avait de voir le Père, le Seigneur le lui fit voir manifestement; car ce disciple lui disait : *Montrez-nous votre Père*, Jésus lui répondit : *Celui qui m'a vu a vu mon Père* (2); parce qu'en effet le Père est vu dans le Fils, qui est son image, comme dans un miroir pur et animé. Les saints s'expriment, dans les *psaumes*, d'une manière qui a beaucoup de rapport à cela, quand ils disent : *Nous verrons la lumière dans votre lumière* (3). C'est pourquoi on dit avec raison : Quoiconque honore le Fils honore aussi le Père; parce que toutes les impiétés qu'on a la témérité d'avancer contre le Fils retombent sur le Père.

Après cela, qui sera surpris de ce qui nous reste à vous faire savoir, mes très-chers frères, touchant les calomnies qu'on a inventées contre moi, et contre la religion et la piété des fidèles de notre Église. Il n'est pas, en effet, surprenant qu'ils aient assez d'ingratitude pour nous charger d'injures, après avoir eu assez d'impieeté pour attaquer la divinité du Fils de Dieu. Pleins d'orgueil et de présomption, ils ne veulent point être comparés à qui que ce soit des anciens, et ils souffrent impatiem-

(1) *Saint Jean*, *Évangile*, ch. X.

(2) *Saint Jean*, *Évangile*, ch. XIV.

(3) *Psautre 15*.

ment d'être égalés à ceux que nous avons eu pour maîtres dans notre jeunesse. Ils ne croient pas qu'il y ait un seul évêque dans le monde d'un savoir même médiocre. A les entendre, il n'y a qu'eux de sages; il n'y a qu'eux qui soient détachés des choses de la terre. Ils sont les seuls auteurs de la bonne et saine doctrine; et jamais jusqu'à eux personne n'a pénétré dans les mystères qui leur ont été révélés; arrogance impie, folie extrême, vanité extravagante, orgueil diabolique, qui possède leurs âmes criminelles. Ils n'ont pas eu honte de s'opposer aux témoignages les plus clairs et les plus exprès de la sainte antiquité. La piété de tant d'évêques qui prêchent la même doctrine que nous, touchant la divinité de Jésus-Christ, n'a pas été capable de réprimer l'audace avec laquelle ils s'élèvent contre lui. Les démons même auront peine à souffrir leur impiété, car ils n'osent prononcer aucun blasphème contre le Fils de Dieu.

Voilà ce que nous avons à dire présentement, pour repousser autant qu'il nous est possible l'insolence de ceux qui s'exercent à combattre Jésus-Christ dans des matières où ils n'entendent rien, et qui tâchent par leur calomnie à décréditer les sentiments de piété que nous avons de lui. Nous ne pouvons souffrir le blasphème exécrable et contraire à toutes les divines Ecritures, qu'ils avancent contre Jésus-Christ, en disant qu'il a été fait de rien. C'est pour cela que ces inventeurs de fables impertinentes nous font dire que nous reconnaissons deux êtres qui n'ont point été engendrés. Ces ignorants soutiennent qu'il s'ensuit nécessairement de notre doctrine, ou qu'il a été fait de rien, ou qu'il y a deux êtres qui n'ont point été engendrés. Peu versés qu'ils sont dans ces matières, ils ne voient pas la grande distance qu'il y a entre le Père qui n'a point été engendré, et toutes les créatures, raisonnables ou non, qu'il a tirés du néant; ils ignorent le milieu qui se rencontre entre ces deux extrêmes, savoir : la nature du Dieu-Verbe seul engendré du Père, et par qui le Père a fait toutes choses. C'est ce que le Seigneur a témoigné lui-même : *Celui qui aime le Père aime aussi le Fils* (1) qui a été engendré de lui.

Voici quelle est notre foi : nous croyons, comme croit l'Eglise apostolique, en un seul Père qui n'a point été engendré, qui n'a reçu son être de personne, qui n'est sujet ni au changement ni à conversion, demeurant toujours le même et dans un même état; incapable de progrès et de diminution; qui a donné la Loi, les prophètes et les évangiles, qui est le Seigneur des patriarches, des apôtres et de tous les saints; et en un seul Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, qui n'a pas été fait

(1) Saint Jean, *Evangelie*, ch. v.

de rien, mais qui a été engendré du Père, non pas comme les corps par excision, par écoulement de divisions, en la manière que l'ont imaginée Sabellius et Valentin, mais d'une façon ineffable et qu'on ne saurait exprimer par des paroles, comme dit le prophète : *Qui racontera sa génération* (1)? Il n'y a point d'esprit créé capable de comprendre la subsistance du Fils, comme il n'y en a point qui puisse comprendre celle du Père; parce qu'un esprit créé ne saurait comprendre la manière dont le Père engendre le Fils. Mais des personnes conduites par l'esprit de vérité n'ont pas besoin d'apprendre de moi cette doctrine, puisque la voix de Jésus-Christ se fait assez entendre là-dessus par ces paroles : *Nul ne connaît qui est le Père que le Fils, ni qui est le Fils que le Père* (2). Nous avons appris que l'un et l'autre sont incapables de changement et de conversion, que ni l'un ni l'autre n'ont besoin de rien; que le Fils est parfait, et parfaitement semblable au Père, et qu'il n'est différent de lui, qu'en ce qu'il est seul engendré : c'est l'image du Père, son image fidèle, et qui ne lui est en rien dissemblable; car il est certain qu'il est une image qui contient tout ce qui peut rendre une ressemblance parfaite, comme le Seigneur l'a enseigné lui-même lorsqu'il a dit : *Mon Père est plus grand que moi* (3). C'est pour cela que nous croyons encore que le Fils procède toujours du Père, parce qu'il est la splendeur de sa gloire et le caractère de sa substance (4). Il ne faut pas néanmoins conclure de cette procession éternelle ce que s'imaginent ces aveugles d'esprit, savoir : que le Fils n'a point été engendré; car ces paroles de l'Ecriture : *Le Verbe était, il a toujours été avant les siècles*, ne signifient par la même chose que celles-ci : *Il n'a pas été engendré*; l'esprit humain ne saurait même inventer un terme qui les puisse exprimer.

L'opinion que j'ai de la droiture de votre esprit dans toute sorte de choses, me persuade que vous êtes vous-même de ce sentiment, parce qu'en effet aucune de ces expressions ne signifie ce que porte celle-ci : *Il n'a point été engendré*. Ces autres paroles ne semblent signifier qu'une extension de temps, et elles ne peuvent exprimer dignement la divinité, ou, pour ainsi dire, l'ancienneté du Fils unique de Dieu. C'est pour cela que les saints, expliquant le mystère, chacun selon sa capacité, ont raison de demander pardon à leurs auditeurs, et de s'excuser en leur disant : *Voilà jusqu'où notre esprit a pu aller*. Mais si quelqu'un s'attend à des expressions qui soient au-dessus de l'intelligence humaine, s'imaginant que

(1) *Isaïe*, ch. xlv.

(2) Saint Luc, *Evangelie*, ch. x.

(3) Saint Jean, *Evangelie*, ch. xiv.

(4) *Eptre aux Hébreux*, ch. i.

la connaissance de ces mystères a été perdue et qu'il ne nous en reste que des lumières sombres et imparfaites, il est clair que celles-ci : *Il était et toujours et avant les siècles*, répondront fort peu à son attente. Quoi qu'il en soit, quelque expression qu'on ait employée, il est certain qu'elle ne saurait jamais signifier la même chose que celle de non engendré. Il faut donc conserver à ce Père cette propriété d'excellence de n'être point engendré, et confesser qu'il n'a aucun principe de son être. Mais il faut aussi rendre au Fils l'honneur qui lui est dû, reconnaître que la génération par laquelle il procède du Père n'a point de commencement, lui déférer le culte que nous avons dit, et expliquer de lui ces paroles : *Il était et toujours et avant tous les siècles*, dans un sens qui soit conforme au respect que nous lui devons. Il ne faut point nier sa divinité, il faut, au contraire, lui attribuer, comme à l'image et à la figure du Père, une ressemblance fidèle et entière; il faut aussi reconnaître comme une propriété du seul Père, qu'il n'a point été engendré, parce que le Sauveur dit lui-même : *Mon Père est plus grand que moi* (1).

« Contre cette sainte doctrine qui regarde le Père et le Fils, nous confessons un seul Saint-Esprit, comme les divines Écritures l'enseignent, qui a renouvelé les saints de l'Ancien Testament et les divins docteurs de celui qu'on appelle le Nouveau; une seule Église catholique, apostolique toujours invincible, au-dessus de tous les efforts de tout l'univers, et victorieuse de toutes les entreprises impies des hérétiques qui s'élevèrent contre elle, encouragée qu'elle est par ces paroles de son époux : *Ayez confiance, j'ai vaincu le monde* (2). Après cela, nous reconnaissons la résurrection des morts, dont Notre-Seigneur Jésus-Christ a été les prémices. Jésus-Christ qui a pris de Marie un corps véritable, et non pas seulement apparent, qui à la fin des siècles s'est uni à la nature humaine pour effacer le péché; qui a été crucifié, qui est mort sans aucune lésion de sa divinité; qui est ressuscité d'entre les morts, qui est monté aux cieux; qui est assis à la droite de la majesté du Père.

« Je n'ai fait que toucher ces choses dans cette lettre, parce qu'étant vous-mêmes très-instruits, ainsi que je vous l'ai déjà dit, je pourrais vous ennuyer, si je voulais traiter ces matières au long et dans tout leur détail.

« Voilà la doctrine que nous enseignons; voilà ce que nous prêchons; voilà les dogmes apostoliques de l'Église, pour la défense desquels nous

(1) Saint Jean, *Évangile*, ch. xiv.

(2) *Idem*, *idem*, ch. xvi.

sommes prêts à souffrir la mort, sans craindre la violence de ceux qui veulent nous y faire renoncer, ni tous les tourmens qu'ils pourraient nous faire endurer pour nous y forcer et pour nous faire perdre la confiance que nous inspire cette doctrine.

« Arius et Achilles et les autres ennemis de la vérité, qui se sont opposés à cette foi pour s'éloigner de nos sentimens, ont été chassés de l'Église, suivant le commandement de saint Paul : *Si quelqu'un vous annonce un Évangile différent de celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème, quand il vous dirait qu'il est un ange descendu du ciel* (1). Bien davantage : *Si quelqu'un enseigne une doctrine différente, et n'embrasse pas les saintes instructions de Notre-Seigneur Jésus-Christ et la doctrine qui est selon la piété, il est enflé d'orgueil, il ne sait rien. Que personne d'entre vous ne communique avec ces sortes de gens-là que nos frères ont excommuniés. Que nul de vous ne les écoute ni ne lise leurs écrits. Ces imposteurs mentent toujours, et ne disent jamais la vérité. Ils vont de ville en ville sous prétexte d'amitié et de paix; mais en effet sans autre dessein que de donner des lettres et d'en recevoir, pour achever de faire tomber dans l'erreur quelques femmes chargées de péchés.*

« Évitez donc, mes très-chers frères, ces personnes qui commettent tant et de si grands attentats contre Jésus-Christ; qui se moquent publiquement de notre religion; qui noircissent la réputation des fidèles dans les tribunaux où ils les obligent de comparaitre; qui, au milieu de la paix, s'efforcent d'exciter une persécution contre nous; qui affaiblissent le mystère ineffable de la génération de Jésus-Christ. Joignez vos suffrages aux nôtres contre ces furieux et ces téméraires, à l'exemple des évêques, qui sont dans la dernière indignation contre eux, comme ils me l'ont témoigné par leurs lettres, et qui ont approuvé par leur signature l'écrit que je leur ai envoyé.

« Je vous ai député Apion, mon fils, diacre, pour vous apporter ces lettres (2) et cet écrit signé d'eux. Il y en a de divers endroits de l'Égypte et de la Thébaïde; il y en a aussi de la Libye et de la Pentapole; quelques-uns de la Syrie et même de la Lycie et de la Pamphlie, de l'Asie, de la Cappadoce et de diverses autres provinces voisines. J'espère qu'à leur exemple vous m'enverrez aussi les vôtres. Après avoir appliqué divers remèdes aux blessures que le peuple a reçues à cette oc-

(1) *Épître aux Galates*, ch. i.

(2) Il n'est pas croyable que le diacre Apion, qui porta cette lettre d'Alexandre d'Alexandrie à Alexandre de Byzance (Constantinople), fait aussi portée à tous les autres évêques à qui nous avons dit qu'il eût été envoyé. Peut-être qu'il la porta seulement aux évêques de la Thrace.

casion, j'ai cru que ce consentement unanime des évêques achèverait de guérir ceux qu'ils ont trompés; qu'ils y défereraient; et qu'ils reviendraient à pénitence. Saluez-vous les uns les autres, et saluez aussi les frères qui sont avec vous. Je soulaite, mes très-chers frères, que vous vous portiez bien en notre Seigneur, et que je reçoive quelques fruits du zèle et de l'amour que vous avez pour Jésus-Christ..... (1).

Irrités de voir leurs démarches inutiles, Eusèbe et les évêques de son parti s'assemblèrent en concile dans la Bithynie (2), et après avoir donné leur approbation à la doctrine d'Arius, et lavé l'excommunication fulminée contre sa personne, ils écrivirent à tous les évêques de la Chrétienté pour attester son orthodoxie, et les engager à communiquer avec lui et à presser l'évêque saint Alexandre de le rétablir (3).

N° 64.

* CONCILE DE CÉSARÉE, EN PALESTINE.

(PALESTINUM.)

(L'an 321.) — Le patriarche d'Alexandrie demeurant inflexible, Eusèbe de Nicomédie et ses partisans s'assemblèrent un second concile à Césarée en Palestine, dans lequel Arius obtint d'Eusèbe de Césarée, au mépris de l'autorité épiscopale et de toutes les règles canoniques, la permission d'établir en Palestine des églises particulières pour y assembler les fidèles de son parti (4).

N° 63.

CONCILE D'ALEXANDRIE.

(ALEXANDRINUM.)

(L'an 324.) — Cependant les prétentions scandaleuses des évêques ariens qui jetaient le trouble et la division dans l'Église, et les discussions téméraires d'une foule de personnes ignorantes et de femmes même, qui dissertaient avec assurance sur les mystères de la religion, devinrent pour les pieux un sujet continuel de dérision et de railleries

(1) Cette lettre du patriarche d'Alexandrie ne porte point de date dans Théodoret. Mais il est vraisemblable qu'elle fut écrite environ l'an 323, deux ans avant le concile de Nicée.

(2) Nicetas dit que le concile se tint à Nicomédie (lib. v, *Thezauri*, in *Biblioth. Patrum*, t. XXV). Cet auteur dit que 250 évêques eusséniens se trouvèrent à cette assemblée.

(3) Sorocmène, *Hist. eccl.*, lib. 1, cap. 15.

(4) *Ibidem*.

insultantes; ils ne craignirent pas de jouer publiquement le Christianisme sur leurs théâtres et d'outrager même les statues de l'empereur qui l'avait embrassé. Vivement alligé de ce désordre universel, Constantin s'occupait d'y apporter remède, et, pour cet effet, il envoya le célèbre Osius (1) en Égypte, l'an 324, avec une lettre où il blâmait tout à la fois saint Alexandre et Arius, les exhortant à se réconcilier et à se pardonner leurs torts réciproques, afin, disait-il, de ne pas troubler l'Église par des disputes de mots ou pour des questions frivoles et inintelligibles (2). On reconnaît aisément dans cette lettre les idées et les inspirations artificieuses d'Eusèbe de Nicomédie, qui était parvenu à une grande faveur auprès de Constantin par le crédit de Constantia, sœur de ce prince. Comme les disputes avaient commencé à l'occasion des termes de substance et d'hypostase, dont la signification n'était pas encore rigoureusement déterminée, il persuada facilement à Constantin, peu instruit d'ailleurs des mystères de la religion, puisqu'il n'était pas encore baptisé, que les dissentiments ne portaient que sur l'emploi ou le sens de ces mots, et par conséquent sur des questions qui n'intéressaient nullement la foi. Il se gardait bien d'ajouter qu'en expliquant ces termes à sa manière et en tirant les conséquences de ses explications, Arius enseignait des impiétés odieuses qui introduisaient l'idolâtrie dans le Christianisme.

Arrivé à Alexandrie, Osius trouva le désordre à son comble. Arius y était revenu, et, quoiqu'il fût excommunié et déposé, il faisait publiquement, malgré le patriarche, toutes les fonctions de prêtre et de curé dans l'église de Baucale; son parti, devenu fort et puissant, y balançait celui des catholiques; les mélécien même, quoique ennemis des ariens et de leur doctrine, s'étaient joints à eux pour se venger d'Alexandre et pour se fortifier contre lui; les sabelliens troublaient encore l'Église

(1) Osius, évêque de Cordoue, avait été commis, en qualité de légat à l'égard du pape saint Sylvestre, pour tâcher d'apaiser par sa présence les troubles de l'Église d'Orient. C'était l'homme de son siècle le plus consommé dans les grandes affaires. Sa préséance, sa capacité, son expérience, sa sagesse, l'avaient déjà fait choisir pour présider plusieurs conciles nationaux et provinciaux contre les donatistes et contre plusieurs autres sectes d'hérétiques; ses mérites qualifiés l'avaient fait aussi regarder comme un des principaux Pères des conciles d'Elvire, d'Arles et de Nicée; sa constance dans le bannissement et dans les prisons, où Diocétien lui avait fait souffrir divers tourments, lui avait acquis l'estime non de confesseur de Jésus-Christ; et ses longs travaux pour la défense de la religion contre les idolâtres et contre les hérétiques, celui de défenseur de la foi.

(2) Eusèbe, lib. II, *de vita Constantini*, cap. LXIII. — Sozocrate, *Hist. eccl.*, lib. 1, — Sorocmène, *Hist. eccl.*, lib. 1, cap. 16.

d'Égypte, et celle d'Alexandrie en particulier était divisée par le schisme des colluthiens; le prêtre Colluthus, leur chef, qui, sans ordination, s'était fait de lui-même un épiscopat imaginaire, ordonnait les diacres et les prêtres, et ajoutant au schisme l'hérésie, il avait inventé une théologie toute nouvelle et enseignait que Dieu n'est point l'auteur des maux, des peines et des afflictions de cette vie; proposition hérétique, qui fit dans la suite un des principaux dogmes de l'hérésie des manichéens. Au milieu de tout ce désordre, le patriarche était resté inébranlable dans sa foi et inviolablement attaché à soutenir contre tous la doctrine et la tradition apostolique, attendant du ciel, du pape et de l'empereur le remède à tant de maux.

Pour calmer ces troubles et terminer ces divisions, le légat du Saint-Père tint un concile nombreux à Alexandrie, après avoir vainement tenté la voie de la négociation. Un si grand nombre d'évêques y assistèrent que saint Athanase ne fait point de difficulté de lui donner le nom de concile général (1). On y examina avec le plus grand soin les dogmes de l'Arianisme, la juridiction et l'indépendance que Mélèce avait usurpée sur l'Église d'Alexandrie, l'hérésie de Sabellius, et l'attentat du prêtre Colluthus; on y définit solennellement contre Arius que le Fils de Dieu est engendré de toute éternité de la propre substance de son Père; on y expliqua, pour la première fois dans les conciles, les mots *substance*, *essence* et *hypostase*, qui ont fait tant de bruit dans la suite, de manière à lever toute équivoque et à prévenir toutes les fausses interprétations, afin de rendre impossible l'accusation de Sabellianisme intentée par les ariens contre le saint patriarche d'Alexandrie; mais comme elle n'était pour eux qu'un prétexte, le zèle et l'habileté d'Osius échouèrent contre leur obstination; la doctrine d'Arius y fut condamnée et cet hérésiarque excommunié avec tous ses complices; les mélicéens y furent condamnés comme schismatiques; les troubles occasionnés en Égypte par un reste de sabelliens furent entièrement pacifiés par ce concile, qui termina aussi la cause des colluthiens (2), en ramenant le prêtre Colluthus à son devoir et réduisant au rang de laïques tous ceux que ce prêtre avait ordonnés. A l'égard des divisions qui existaient encore au sujet de la pâque, et que le légat du pape avait mission de terminer; car un certain nombre d'orientaux s'obstinaient toujours à célébrer cette fête, à l'imitation des juifs, le 14^e jour de la lune de mars,

(1) 2^e Apologie.

(2) On trouve néanmoins qu'en 335 quelques colluthiens se joignirent avec les mélicéens et les ariens contre saint Athanase, qui défendait l'Église catholique. (Saint Athanase, *Apolog. contra arian.*, p. 194, 197.)

et non le dimanche suivant; Osius et le Concile ne purent vaincre l'entêtement des quatorzéimains (1).

N^o 66.

I^{er} CONCILE ŒCUMÉNIQUE DE NICÉE, EN BITHYNIE.

(NICENUM.)

(L'an 525.) — Les Pères du concile d'Alexandrie s'étant séparés, Osius écrivit au pape saint Sylvestre pour lui rendre compte de sa mission en Égypte. De retour auprès de Constantin, il lui fit également connaître le véritable état des choses, et lui conseilla d'assembler un concile général de tous les évêques de la Chrétienté, afin de confirmer la doctrine catholique par un jugement plus solennel, et de remédier ainsi plus facilement aux divisions qui troublaient l'Église. Le saint patriarche d'Alexandrie étant venu corroborer, par une lettre adressée à l'empereur, le témoignage de l'illustre évêque de Cordoue, ce prince, après s'être concerté avec le pape saint Sylvestre (2), envoya aux évê-

(1) Socrate, *Hist. eccl.*, lib. 1, cap. 8; lib. 11, cap. 7. — Saint Augustin, *de Hæres.*, cap. 65. — Saint Athanase, *Apolog. contra arian.* — Sozomène, *Hist. eccl.*, lib. 1, cap. 16. — Saint Epiphane, *Hæres.*, 69. — Philastrius, *de Hæres.*, in *Bibl. Petrum.*, t. V. — Philostorge, lib. 1, cap. 7, raconte que saint Alexandre s'étant rencontré à Nicomédie avec Osius, y fit décider que le Fils de Dieu est de même substance que le Père. Mais cet historien a été mal informé et a confondu le concile de Bithynie ou de Nicomédie, dans lequel la doctrine d'Arius fut approuvée et celle de l'Église condamnée par 300 évêques, avec celui qu'Osius tint à Alexandrie, lorsqu'il y fut envoyé par l'empereur; car il n'y a pas d'apparence que saint Alexandre eût eu assez d'autorité dans un concile, assemblé dans la ville même dont Eusèbe était évêque, pour y faire rendre une semblable décision.

(2) L'intervention du pape saint Sylvestre dans la convocation du concile de Nicée ne saurait être mise en doute, quoiqu'elle ne soit pas expressément attestée par des témoignages contemporains. En effet, comme c'est au Souverain-Pontife qu'appartient incontestablement le droit de convoquer les conciles généraux, en vertu de sa suprématie sur toute l'Église, l'exercice de ce droit n'a pas besoin d'être énoncé positivement, et son évidence même sert à expliquer le silence des historiens à cet égard. Cette intervention est d'ailleurs constatée par le témoignage du sixième concile général, tenu à Constantinople (acte 189); et de plus, on se trouve une preuve manifeste dans la présence de plusieurs évêques qui durent se rendre à Nicée sur une autre convocation que celle de Constantin, puisqu'ils étaient étrangers à son empire. Si les historiens attribuent cette convocation à l'empereur, c'est qu'en effet il y prit une très-grande part en écrivant aux évêques et en leur fournissant des voitures pour leur voyage. Les historiens attribuent de même aux empereurs la convocation du concile de Sardique; et l'on sait néanmoins, par le témoignage positif de saint Athanase (*Epistola ad Solim.*), que le pape Jules leur avait